

A La Haye ce 20. Sept. 1682. 1682.

M. de Looze.

Monsieur.

Vre dernière lettre du 16. de ce mois vient de m'estonner
voyant comme de deux ord. de suites vous n'auriez rien
reçu de par de là. Il faut avouer, que dans l'Etat où
vous êtes, cela est facile & pitoyable. Il y a donc des
l'intercepteur sur le jeu, et entre us; et la on se joue de
nos lettres. Il ne reste que de mal mener aussi les
vostres, dont je ne me suis pas encor aperçeu. Pour
mon compte vous devez avoir eu mes dernières du 20.
Aoust et 10. Sept. Par le 20. ord. je n'ay rien écrit,
faisant état que vous seriez abondamment instruit &
consolé de ce qu'on vous a tant mandé des diligences
de l'Etat sur ce qui regarde l'insulte fait à S. A.
et la violation prouvée à ses pauvres & innocens
sujets. Soyez certain en general, que tout ce qu'il y a
d'apparent et de possible est mis en œuvre. Vous n'avez
de voir un veul fort particulier de tout le détail
de cete calamité, qui est si tragique, que selon moy,
il sera tout aussi bon de la faire imprimer que vos
Journaux, qui courent déjà par tout, et touchent
tout grands & petits. Dans le 20. veul j'ay esté bien
ayse de voir la justice qu'on vous y fait, pour
toutes les peines que vous avez pris nuit et jour pour
le Bien public, en si scabreuse occasions. D'autres
y sont marquez au coing que je crains qu'ils auront
mérité. Je vous voy ^{dans le 20. veul} persister de faire un
voyage ~~par~~ de là. Je vous en ay dit mon avis

si j'y persiste aussi. mais ne veux plus m'ingérer en
 aliens et ad me non spectanti, si non istam que je
 suis d'entière volonté. Cy.

Vos parguets du 15. et 22. s'ifft ont esté bien reçus.

Comment juger vous qu'on pourra venir des vos Partis? les plus
 amis. les vous haissent banni nous. quibus auxilijs et quomodo
 quando, à Vre advis?

Mons. Tellus est avery deligen esuracain; peut estre, qu'à mon
 aage de 68. il le sera un peu moins. maintenant il ne desire
 queis qu'on l'y charge dont il m'a semblé que vous pouvez faire
 est.

J'ay dessein de faire passer ces mot dans le paquet de mon
 Ambassade. en France, pour quitter emissitas outos de manus.
 s'il est possible.